



AGETIP CAF

AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLIC EN CENTRAFRIQUE

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DES POLES DE DEVELOPPEMENT DE BAMBARI, SIBUT ET ZONES PERIURBAINES DE BANGUI (PDR)

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES *af*

Date : 11 avril 2017
Réf. : Avis Général n° 001/RCA/AGT-CAF/PDR/17
Numéro de l'Accord de Prêt : 15/11/2012
Nom de l'Accord de Prêt : BADEA

1. Le Gouvernement de la République Centrafricaine a obtenu un Prêt de la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA) en vue de financer le Projet de Développement Rural (PDR) qui couvre deux (2) Préfectures notamment Sibut et Bambari et la zone périurbaine de Bangui. Le Gouvernement se propose d'utiliser une partie des ressources du Prêt de la BADEA pour régler les acquisitions des biens, travaux et de services, devant être acquis dans le cadre du Projet. La passation des marchés financés par la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA) sera régie par les procédures de l'Agence d'Exécution des Travaux Public en Centrafrique (AGETIP CAF), agissant en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural**, Maître d'Ouvrage.

2. Le Projet a pour objectifs :

- Le désenclavement des zones de production et ce, par la remise en état de fonctionnement normal des pistes et ouvrages d'art,
- L'appui aux infrastructures de base de production, de transformation et d'accès aux marchés,
- Faciliter l'accès des filles et des garçons en âge de scolarisation à l'enseignement,
- Renforcer les capacités de production des femmes et des jeunes,
- Améliorer la couverture sanitaire pour la population par la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle,
- Adduction d'eau potable

3. Le Projet s'articule autour des composantes suivantes :

- a) Réhabilitation et construction des pistes rurales, comprenant :
 - 180 km de pistes rurales dans les pôles de développement de Bambari et Sibut.
- b) Réhabilitation et construction des infrastructures rurales, comprenant :
 - L'aménagement des terres agricoles et l'approvisionnement en eau pour appuyer les cultures maraichères dans les zones périphériques de Bangui.
- c) Renforcement des capacités des organisations des producteurs ruraux, comprenant :
 - La formation, la vulgarisation et l'appui institutionnel des organisations locales dans les pôles de développement bénéficiaires.
- d) Réhabilitation et construction des infrastructures sociales en zone rurale, comprenant :

- Réhabilitation/construction de 8 écoles primaires
 - Réhabilitation/construction de 7 centres de santé
 - Réhabilitation et équipement de 23 forages
- e) Fourniture des équipements et mobiliers, comprenant :
- Fourniture des équipements ordinaires et médicaux pour les centres de santé
 - Fourniture d'une première dotation en médicaments essentiels génériques pour chaque centre de santé afin de permettre le démarrage effectif de leurs activités
- f) Dépenses pour la gestion du projet ;
- g) Appui à l'Unité d'Exécution du Projet ; et
- h) Prestations d'ingénieurs-conseils, comprenant :
- Elaboration des études d'Avant-Projet-Sommaire et d'Avant-Projet-Détaillé
 - Préparation des dossiers d'Appel d'Offres pour les travaux de génie civil et d'acquisition des équipements et matériels
 - Suivi et contrôle des travaux
4. Les Biens et Travaux ainsi que les Services nécessaires à l'exécution du Projet seront acquis tel que stipulé ci-après, conformément aux Règles de Procédures pour l'Acquisition des Biens et Travaux en vigueur à l'AGETIP CAF :

- ✓ L'acquisition des travaux de réhabilitation/construction d'écoles primaires, de centres de santé et des forages d'eau se fera selon des procédures d'Appel d'Offres National.
- ✓ Les marchés de biens pour l'acquisition des kits et des plateformes multifonctionnelles, l'acquisition des équipements spécialisés pour les centres de formation des paysans, la cellule des technologies appropriées, et l'atelier audiovisuel, seront passés selon les procédures d'Appel d'Offres International ;
- ✓ L'acquisition des équipements bureautiques et informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP) se fera par Consultation des Fournisseurs ;
- ✓ L'acquisition d'un véhicule pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et de huit (8) motocyclettes pour les représentations régionales dans les Pôles de développement bénéficiaires des actions du projet se fera par consultation des Fournisseurs.
- ✓ Le processus de sélection des services suivants se fera à travers des listes restreintes :
 - i) les études techniques et le contrôle des travaux ;
 - ii) la formation des organisations locales.

5. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et confirmer leur intention de soumissionner à l'adresse suivante :

Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public en Centrafrique (AGETIP CAF)
 82, rue de Flandres (derrière le terminal des bus urbains) ; B.P. 895 Bangui CENTRAFRIQUE
 Monsieur Marcel NGANASSEM
 Directeur Général

Tél (236) 75 50 40 42 ; E-mail : agetipcaf@africatip.net / mnganassem@yahoo.fr

LE DIRECTEUR GENERAL
 DE L'AGETIP CAF



Marcel NGANASSEM